

Compte rendu du Conseil Municipal du 02 décembre 2020

TRAVAUX

Stationnement

La commune a décidé de matérialiser des places de stationnement et la pose de potelets pour sécuriser les abords des trottoirs : laisser circuler les piétons sur les trottoirs et permettre aux voitures de stationner en toute légalité. Pour ce projet les subventions ont été demandées auprès du Département du Tarn.

Feux tricolores

L'équipe municipale a constaté que depuis la réalisation des travaux en centre bourg la vitesse pose toujours problème. Pour y remédier il y a lieu de modifier le fonctionnement des feux tricolores par la pose d'un radar à détection hyperfréquence. Ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention « Amendes de polices » auprès du Département du Tarn.

Salle des fêtes

Le chauffage de la salle des fêtes doit être réparé, les devis ont été présentés.

Ecole

Depuis plusieurs années, une centaine d'enfants fréquente le groupe scolaire. Malgré l'agrandissement de la cantine, l'école reste petite, il manquerait une classe. Le conseil municipal présente une ébauche de plan et a établi les demandes de subventions auprès de l'Etat, du Département du Tarn, de la Caisse d'Allocation familiale du Tarn.

Ponts routiers

Les ponts de Gaïx et Pélapoul nécessitent une remise en état. Une subvention « Fond Développement Territorial » a été demandée auprès du Département du Tarn.

Il y a lieu, suite aux fortes précipitations du mois de mai de conforter les berges du Pont de Pépapoul. Une subvention a été demandée à l'Etat.

URBANISME

Instruction urbanisme

La commune renouvelle la convention « Instruction des demandes d'autorisation et actes relatif à l'occupation et l'instruction des sols » avec le service urbanisme de la Mairie de Castres par l'avenant N°7. Suite à la demande du service urbanisme de Castres, la commune a approuvé le dépôt de déclaration préalable et/ou de permis de démolir en application des articles R421-12 et R421-27 du code de l'urbanisme.

ASSAINISSEMENT

Transfert des compétences

Depuis le 01^{er} janvier 2020, la compétence assainissement et eaux pluviales a été transférée à la Communauté d'agglomération de Castres Mazamet et au SIAEP, de nouvelles modalités de gestions seront mises en place à compter du 01^{er} janvier 2021.

Approbation de l'avenant N°1 à la convention Gestion des Eaux Pluviales Urbaines.
Vote du transfert du décompte des charges de fonctionnement du Budget secondaire 32001 au Budget principal 32000

FINANCES

« Portail familles »

Le conseil municipal a délibéré pour acheter en partenariat avec les communes de Lagarrigue et Noailhac le logiciel « Portail familles » présenté et subventionné par la CAF du Tarn. Suite à la commission du 25 novembre, la CAF a approuvé ce projet par l'attribution d'une subvention. Pour valider l'achat du logiciel, la convention d'achat et de financement a été signée.

Décision Modificative N°2

Notre trésorier demande la régularisation des erreurs lors de la passation des écritures comptables pour la cession du matériel réalisée au mois de mai juste avant le vote du budget.

AFFAIRES SOCIALES

PCS

La préfecture demande d'approuver notre Plan Communal de Sauvegarde. Ce PCS permet d'établir un lien entre la population locale, les services de l'état et la commune lors de pandémie par exemple.

RESSOURCES HUMAINES

Effectif personnel

Présentation et approbation du tableau du personnel au 01^{er} janvier 2021.

Contrat aidé

Justine LESEUL a intégré l'équipe scolaire depuis le 01^{er} décembre pour une durée d'un an.

QUESTIONS DIVERSES

Pot nouvel an

Suite à la demande des conseillers, il sera reporté et/ou annulé pour cause de pandémie Covid19.

Lumières de Noël

Elles seront mises en place à compter du 10 décembre 2020.

Emprunts

Présentation de l'analyse financière produite par la DGFIP.

Département

Visite du directeur technique pour l'aménagement du carrefour Avenue de Mazamet.